

No de résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON**

Réunion régulière du Conseil municipal de la paroisse de Packington, tenue au lieu ordinaire des délibérations, le lundi 2 mai 2016 à 19 h 30 à laquelle étaient présents:

Madame et messieurs les conseillers suivants : Yvan Côté, Anne Pelletier, Alain Thériault, Samuel Moreau et Patrick Michaud formant quorum sous la présidence de M. Émilien Beauhieu, maire

Le secrétaire-trésorier/directeur général assiste également à la réunion.

RS-60-16

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Yvan Côté
et résolu

d'accepter l'ordre du jour tout en laissant le divers ouvert et dont copie est annexée aux archives de la corporation.

Adoptée à l'unanimité

RS-61-16

Adoption du procès-verbal de la dernière réunion

Il est proposé par Samuel Moreau
et résolu

que le procès-verbal de la réunion du 4 avril 2016 soit accepté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

Conciliation bancaire

La conciliation bancaire démontre un solde au 30 avril 2016 de 349,966.51 au compte courant et de 92,531.78 au fonds de roulement.

Période de questions

Aucune question

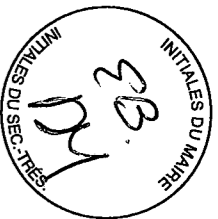
RS-62-16

Approbation des comptes

Il est proposé par Alain Thériault
et résolu

d'accepter les comptes ci-dessous décrits :

| | | |
|----------------------------------|-------------|--------|
| 1. Petite caisse : Postes Canada | 64.40 | |
| Épicerie 4Sous | 7.00 | |
| Escompte en folie | 3.40 | |
| Pauline Bossé (ménage) | 93.75 | |
| J.A.-St-Pierre | 36.75 | |
| Dollorama | <u>2.80</u> | 208.10 |



No de résolution
ou annotation

| | | |
|---|------------------|--------|
| 2. Bell Canada Caserne des pompiers | 56.97 | |
| Cantine | 126.10 | |
| Bureau municipal | <u>192.27</u> | 375.43 |
| 3. Hydro Québec Cantine | 79.73 | |
| Bureau municipal (35A Principale) | 80.94 | |
| Bureau municipal (35B Principale) | 153.07 | |
| Garage municipal | 475.59 | |
| Camping | 56.86 | |
| Rue Globale | <u>118.98</u> | 965.17 |
| 4. Bell Canada : chalet | 112.03 | |
| 5. Bell Mobilité | 19.43 | |
| 6. Hydro Québec Biblio & Chalet | 1,505.51 | |
| 7. Place du Travailleur | 102.22 | |
| 8. PiècesTémis | 147.96 | |
| 9. Pétroles J. Larochele | 1,652.22 | |
| 10. Carrefour du camion RDL (1,768.08 – 809.06) | 959.02 | |
| 11. René-Claude Ouellet | 344.92 | |
| 12. P. Beaulieu Électrique | 257.54 | |
| 13. Solution Témis | 172.27 | |
| 14. Joseph Dumont | 1,593.85 | |
| 15. Cool Distribution | 60.28 | |
| 16. BMR | 98.43 | |
| 17. Électronique Mercier | 3,062.20 | |
| 18. MRC Témiscouata | 333.34 | |
| 19. Commission du Fleuve & des Lacs | 388.47 | |
| 20. Macpek | 46.49 | |
| 21. Info-Dimanche | 312.73 | |
| 22. A.P.E.Q | 90.00 | |
| 23. Régis Dumont (frais représentation) | 39.25 | |
| 24. R.I.D.T | 6,342.10 | |
| 25. Entrepôt de Produits de bureau | 198.91 | |
| 26. Service Kopilab | 310.30 | |
| 27. Servitech | 207.92 | |
| 28. Épicerie 4 Sous | 63.00 | |
| 29. Coopérative de services pétroliers | 1,153.24 | |
| 30. Petite caisse : Épicerie 4 Sous | 2.30 | |
| Poste Canada | 5.40 | |
| Buaenderie Christine | 45.40 | |
| Pauline Bossé | <u>60.00</u> | |
| 31. Place du Travailleur | 113.10 | |
| 32. Carrefour du camion RDL | 137.97 | |
| 33. Électronique Mercier (remplacer padget) | 2,489.62 | |
| 34. BMR (sel adoucisseur) | 106.93 | |
| 35. L. Charest & Fils (huile) | 99.92 | |
| | <u>91.15</u> | |
| Grand total | 24,969.99 | |
| 36. Émilien Beaulieu : frais représentation | 179.50 | |
| 37. Bureau de la publicité des droits | 16.00 | |
| 39. Camping Québec (frais classification 2016) | <u>275.27</u> | |
| Grand Total | 25,440.76 | |



No de résolution
ou annotation

Appel d'offres : Chemin du Détour résultat de l'ouverture des soumissions

Nous avons reçu deux soumissions pour les travaux de rechargement – Chemin du Détour et travaux connexes. Actuel Conseil, après analyse des dossiers, nous conformons que les deux soumissions sont conformes. Le plus bas soumissionnaire est Les Entreprises Jean-Roch Roy inc., de Pohénégamook au montant de 122,043. \$ taxes incluses.

Après délibérations,
il est proposé par Patrick Michaud
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington retienne la soumission des Entreprises Jean-Roch Roy inc., de Pohénégamook pour les travaux sur le Chemin du Détour au montant de 122,043. \$ taxes incluses.

Que les travaux seront payés à même la subvention de la taxe d'accise et par le règlement d'emprunt déjà approuvé par le ministère.

Adoptée à l'unanimité

RS-64-16

CONDITIONS D'EMPRUNT

**IL EST PROPOSÉ PAR YVAN CÔTÉ
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE la Municipalité de la paroisse de Packington accepte l'offre qui lui est faite de LA FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 10 mai 2016 au montant de 198 800 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunt numéro 247-2011 et 207-2001. Ce billet est émis au prix de 98.19 CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

| | | |
|------------|--------|-------------|
| 20 700 \$ | 1.75 % | 10 mai 2017 |
| 21 100 \$ | 1.90 % | 10 mai 2018 |
| 21 800 \$ | 2.05 % | 10 mai 2019 |
| 22 200 \$ | 2.15 % | 10 mai 2020 |
| 113 000 \$ | 2.25 % | 10 mai 2021 |

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire préautorisé à celui-ci.

Adoptée à l'unanimité

RS-65-16

Règlement de concordance RG-247-2011 et 207-2001

ATTENDU QUE, conformément au(x) règlement(s) d'emprunt suivant(s) et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de la paroisse de Packington souhaite emprunter par billet un montant total de 198 800 \$:

| Règlements d'emprunt n° | Pour un montant de \$ |
|-------------------------|-----------------------|
| 247-2011 | 170 000 \$ |
| 207-2001 | 28 800 \$ |



No de résolution
ou annotation

ATTENDU QUE la Municipalité de la paroisse de Packington désire se prévaloir des dispositions de l'article 2 de la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux* (L.R.Q., c. D-7), qui prévoit que le terme original d'emprunt peut être prolongé d'au plus douze (12) mois lors d'un refinancement;

ATTENDU QUE la Municipalité de la paroisse de Packington avait, le 9 mai 2016, un montant de 170 000 \$ à renouveler sur un emprunt original de 234 000 \$, pour une période de 10 ans, en vertu du règlement numéro 247-2011;

ATTENDU qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le(s) règlement(s) d'emprunt en vertu duquel (desquels) ces billets sont émis;

**IL EST PROPOSÉ PAR YVAN CÔTÉ
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'UN emprunt par billet au montant de 198 800 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéro 247-2011 et 207-2001 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le (la) maire (maresse) et le (la) secrétaire-trésorier (secrétaire-trésorière) ou trésorier (trésorière);

QUE les billets soient datés du 10 mai 2016;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

| | |
|------|----------------------------|
| 2017 | 20 700 \$ |
| 2018 | 21 100 \$ |
| 2019 | 21 800 \$ |
| 2020 | 22 200 \$ |
| 2021 | 22 800 \$(à payer en 2021) |
| 2021 | 90 200 \$ (à renouveler) |

QUE pour réaliser cet emprunt la Municipalité de la paroisse de Packington émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 10 mai 2016), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2022 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement d'emprunt numéro 247-2011, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

QUE la Municipalité de la paroisse de Packington emprunte 170 000 \$ par billets en renouvellement d'une émission de billets, pour un terme additionnel de **1 jour** au terme original du règlement mentionné ci-haut.

Adoptée à l'unanimité



No de résolution
ou annulation

OBV du Fleuve Saint-Jean : Projet connaître nos lacs pour mieux les protéger

L'Organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean a présenté un projet au pacte rural pour l'élaboration de carnets de santé pour les 10 lacs de la MRC de Temiscouata. L'objectif est de susciter l'engagement communautaire envers la protection des lacs et outiller les élu(e)s et citoyen(ne)s du milieu pour une saine gestion de la qualité des eaux. Le coût total du projet est de 45,000. \$ et on demande une contribution de 1,000 \$ par municipalité.

Après délibération,

il est proposé par Samuel Moreau
et résolu

que le Conseil adhère au projet de l'OBV du fleuve Saint-Jean et contribue la somme de 1,000 \$ pour obtenir le carnet de santé du Lac Mérimitticook.

Adoptée à l'unanimité

RS-67-16

SADC de Temiscouata : Membership

Il est proposé par Alain Thériault
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise le paiement de son renouvellement de sa carte de membre à la Société d'aide au développement de la collectivité de Temiscouata pour l'année 2016-2017.

Que le conseil nomme Mme Anne Pelletier comme représentante de la municipalité au sein de la SADC de Temiscouata.

Adoptée à l'unanimité

RS-68-16

Abat poussière

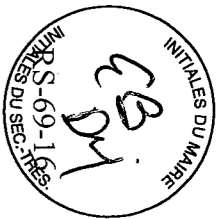
Nous avons demandé une soumission pour l'achat de chlorure de calcium pour nos travaux d'abat poussière pour la prochaine saison. Les Aménagements Lamontagne offre le chlorure de calcium au montant de 330 \$ du 1000 litres ou 0.33 cent du litre.

Après délibération,

il est proposé par Patrick Michaud
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington retienne les services de Les Aménagements Lamontagne pour l'épandage du chlorure de calcium pour les travaux d'abat poussière. Le Conseil fera deux épandages, un premier en juin et le deuxième en août. On coordonnera les travaux d'abat poussière avec ceux du Chemin du Détour pour minimiser les impacts négatifs.

Les travaux seront payés à même le budget d'opération courant.



No de résolution
ou annotation

Nomination du pro-maire

Il est proposé par Yvan Côté
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington nomme M Alain Thériault à titre de maire suppléant de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

RS-70-16

Achat souffleuse

La souffleuse avait besoin d'une réparation de la transmission. Nous avons trouvé une souffleuse identique à la nôtre, en bonne condition, pour la somme de 9,000. \$. Uni-machineries s'engage à changer les huiles des moteurs et transmission à leur frais.

Après délibération,
il est proposé par Anne Pelletier
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise l'achat d'une souffleuse Vohl 1968, numéro de série NXX232 d'Uni-machineries inc. de Québec.

Le Conseil emprunte du fonds de roulement la somme de 9,000 \$ pour l'achat de ladite machine pour une période de 5 ans. L'excédent sera payé à même le budget courant de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

RS-71-16

Remboursement emprunts fonds de roulement

Il est proposé par Anne Pelletier
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise le remboursement de 22,243.75 \$ au fonds de roulement pour l'année 2016 concernant les emprunts sur le camion incendie, le camion de voirie, la chargeuse-rétrocaveuse et l'éclairage public.

Adoptée à l'unanimité

RS-72-16

Rapport dépenses par machineries

Il est proposé par Alain Thériault
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington a pris connaissance du rapport des dépenses par machineries présenté par le directeur général.

Adoptée à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

Fête de l'Amour : Vin d'honneur

La Fabrique Saint-Benoît s'adresse au conseil pour obtenir une commande pour le vin d'honneur servi lors de la fête de l'Amour qui se tiendra le 22 mai 2016.

Après délibération,
il est proposé par Yvan Côté
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington accepte d'offrir le vin d'honneur lors de la fête de l'Amour qui aura lieu le dimanche 22 mai 2016.

Adoptée à l'unanimité

RS-74-16

Gala Méritas de l'École secondaire Dégelis

La Polyvalente Dégelis organise le Gala Méritas pour souligner les efforts et l'implication des jeunes dans leur vécu scolaire. Cette activité se tiendra le mercredi 8 juin prochain au Centre culturel Georges-Deschênes de Dégelis.

Après délibération,
il est proposé par Samuel Moreau
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington accorde une aide financière de 50. \$ pour l'organisation de cet événement. Que Mme Anne Pelletier représentera la municipalité lors de ce Gala.

Adoptée à l'unanimité

RS-75-16

Proclamation de la semaine de la santé mentale

Considérant que la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 2 au 8 mai est le lancement d'une campagne annuelle de promotion de la santé mentale sur la thématique '7 astuces pour être bien dans sa tête';

Considérant que la population possède une santé mentale susceptible d'être renforcée et développée et que les 7 astuces peuvent y contribuer;

Considérant que les actions favorisant la bonne santé mentale relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée à tous les acteurs de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement;

Considérant que Santé mentale Québec – Bas-St-Laurent est votre interlocuteur régional du Mouvement santé mentale Québec, qui pilote la campagne annuelle de promotion de la santé mentale et encourage l'implication de tous les acteurs de la société québécoise;;

Considérant qu' il est d'intérêt public que les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne :



No de résolution
ou annotation

- a) en invitant les citoyennes et les citoyens à consulter les outils promotionnels de la campagne 'etrebiendanssatete.ca';
- b) en encourageant les initiatives et activités organisées sur le territoire (wqw.smq-bsl.org);

Par conséquent, il est proposé par Yvan Côté et résolu que la Municipalité de Packington proclame par la présente la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale 2016-2017 dans la municipalité de Packington et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices des "7 astuces pour être bien dans sa tête".

Adoptée à l'unanimité

RS-76-16

Adoption du règlement 280-2016

Il est proposé par Alain Thériault
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington adopte le règlement 280-2016 modifiant le règlement numéro 2014-2009 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 et dont copie est décrite ci-dessous :

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON**

Règlement no 280-2016

Règlement no 280-16 modifiant le règlement no 241-2009 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1

Le conseil décrète ce qui suit

1. L'article 3 du règlement no 241-2009 est remplacé par le suivant :

À compter du 1^{er} août 2016 est imposé sur la fourniture d'un service téléphonique une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0,46 \$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multi ligne autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ;

2. Le présent règlement entre en vigueur à la date de la publication d'un avis à cet effet que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire fait publier à la Gazette officielle du Québec;

Adopté à la séance régulière du 2 mai 2016

Maire

Directeur général/Secr.-trés.

Adoptée à l'unanimité



No de résolution
ou annulation

RS-77-16

Régie intermunicipale des infrastructures portuaires : Rapport financier

Le point est reporté à la prochaine séance du conseil

Balai de rues

La Municipalité a reçu une offre de service pour le balayage de ses rues de la compagnie 9212-0443 Québec inc., Steve Dubé au taux horaire de 90 \$/heure pour le nettoyage et 40 \$ pour le transport de la machinerie et 75.\$ par jour pour la remorque.

Après délibération,

il est proposé par Yvan Côté
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington retienne les services de Steve Dubé, 9212-0443 Québec inc. pour les travaux de nettoyage des rues.

Adoptée à l'unanimité

RS-78-16

États financiers trimestriels

Il est proposé par Alain Thériault
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington a pris connaissance des états financiers trimestriels présentés par le directeur général pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2016.

Adoptée à l'unanimité

Compte-rendu de diverses réunions

M. le maire donne le compte-rendu des diverses réunions et rencontres durant le dernier mois.

Période de questions

Diverses questions d'ordre générales ont été posées par l'assistance

Levée de l'assemblée

À 20 h 55, M. Émilien Beaulieu, maire propose la levée de l'assemblée